

LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS

Vérification générale : Chargeuse JCB SLP416004E0530562

IDENTIFICATION

Nature : Chargeuse
Puissance : 84,5 kW
Type : Super hi-lift
Modèle : 416 Numéro de série : SLP416004E0530562
Année de mise en service à l'état neuf : 2004

MISSION

Texte de référence : Arrêté du 24 juin 1993

MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Partiellement
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui

Remarques sur les conditions d'intervention :

En l'absence de moyen d'accès adapté, la vérification a été réalisée depuis le sol
Notice d'instructions de l'appareil non présentée, seuls les dispositifs de sécurité clairement identifiables sur l'appareil ont été vérifiés

RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 05/08/2020

Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

PARTICULARITES DE L'APPAREIL

Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION :

- Elément(s) constitutif(s) :
 - Appareil sur pneumatiques
 - Cellule de protection contre les chutes d'objet (FOPS)
 - Cellule de protection écrasement en cas de renversement (ROPS)
 - Dispositif d'interdiction d'utilisation de l'appareil
 - Eclairage de la zone de travail
 - Dispositif de rétro vision (caméra, miroir...)
 - Avertisseur sonore (klaxon)
 - Avertisseur sonore de recul
 - Gyrophare
 - Appareil articulé
- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :
 - Godet
- Dispositifs de protection :
 - Limiteur(s) de course
 - Limiteur de pression

OBSERVATIONS _____

Dispositifs d'arrêt et de maintien à l'arrêt des charges
 Dispositif(s) de signalisation
 Ceinture de sécurité

VERIFICATION

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

Eclairage - Signalisation **1**

- **Equipements de préhension**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Dispositifs de protection**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Poste(s) de travail**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

Siège **2**

Protection **3**

- **Energie**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS

- 1** Feu de travail cassé.
- 2** Siège dégradé
- 3** Pare-brise à remettre en état